

ACTION URGENTE

UN ÉTUDIANT SYRIEN LIBÉRÉ AU BOUT DE DEUX MOIS

Suhaib al Ammar, étudiant syrien, a été libéré sans inculpation le 10 janvier 2012. Il avait été arrêté le 18 novembre 2011 par des agents du service de renseignement de l'armée de l'air.

Le 18 novembre, **Suhaib al Ammar**, 22 ans, avait quitté Damas, la capitale syrienne, pour rendre visite à sa sœur et sa nièce dans la ville voisine de Daraya lorsqu'il a été arrêté. Les agents l'ont emmené à l'appartement de sa sœur et ont, semble-t-il, tenté d'extorquer à cette dernière des informations concernant son mari, un militant prônant des réformes.

Selon un contact en Syrie, Suhaib al Ammar a été détenu au secret dans un aéroport militaire jusqu'à sa libération. Il a alors été présenté à un juge et a dû répondre des accusations d'insulte au président et de participation à des manifestations illégales. Il a nié ces accusations et le juge a décidé de le libérer sans inculpation.

La source d'Amnesty International a déclaré que Suhaib al Ammar avait affirmé avoir subi des actes de torture et d'autres mauvais traitements lors de son interrogatoire et entendu d'autres détenus être également maltraités, notamment torturés. Cet homme a, semble-t-il, été détenu dans des conditions déplorables, dans une cellule surpeuplée accueillant plus de 120 prisonniers.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés en faveur de Suhaib al Ammar. Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes pour le moment.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 345/11. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/080/2011/fr>.

Nom : Suhaib al Ammar
Genre : homme

Informations complémentaires sur l'AU 345/11, MDE 24/003/2012, 17 janvier 2012

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

